

Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2016-2017)

Agnès Cadet-Taïrou,

Michel Gandilhon,

Magali Martinez,

Maitena Milhet,

Thomas Néfau

Le dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'OFDT assure depuis 1999 une veille sur les tendances en cours et sur les phénomènes émergents dans le champ des drogues. À partir du réseau des huit coordinations locales de TREND (voir encadré p. 8), il vise à repérer mais aussi à comprendre les changements à l'œuvre concernant les profils de consommateurs, les modalités et contextes d'usage et de vente ainsi que les caractéristiques des produits et les dommages associés à leur consommation.

Cette synthèse présente les éléments saillants de la dix-septième période d'observation, qui porte sur 2016 et le début de 2017. Trois aspects sont d'abord mis en exergue parce qu'ils correspondent à des situations nouvelles ou renouvelées et préoccupantes au plan socio-sanitaire : il s'agit de la pureté et de l'accessibilité inédite de la cocaïne sur le territoire métropolitain ; de la problématique particulière des mineurs non accompagnés¹, dont la vulnérabilité est aggravée par les comportements de consommation ; et de l'extension des zones géographiques réinvesties par le trafic d'héroïne, avec désormais un produit plus attrayant pour les usagers. La deuxième partie évoquera la poursuite de phénomènes déjà décrits les années précédentes : l'extension des pratiques de chemsex² ; le niveau de précarité extrême des usagers sans abri ; une nouvelle porosité entre divers publics susceptible de faciliter la diffusion des usages de produits psychotropes ; la violence toujours accrue dans le champ des trafics ; la poursuite de l'évolution continue de l'offre de cannabis, et enfin un point sur les nouveaux produits de synthèse. D'autres aspects seront enfin évoqués plus succinctement ; ils concernent le cannabis, les dérivés du fentanyl et l'accroissement continu de la demande en matériel destiné à fumer le crack.

■ Les phénomènes marquants

La cocaïne, une nouvelle impulsion

Un produit de plus en plus accessible

Débutée dès la seconde moitié des années 1990, la diffusion continue des usages de cocaïne vers des populations diversifiées se poursuit [1] : on comptait 0,3 % de consommateurs en 2000 chez les 18-64 ans, contre 1,1 % en 2014 [2]. En 2016 et 2017, plusieurs signaux semblent pourtant indiquer une

Dernières données issues des observations du réseau des huit sites TREND et de l'ensemble du dispositif



intensification de la progression des usages de ce produit, en dépit d'un prix moyen toujours croissant (tableau 1). La plupart des sites signalent une présence de la cocaïne exceptionnellement diffuse dans tous les espaces observés par TREND (bars, clubs, festivals, free parties, cités ou centres-villes), et la moitié d'entre eux (Bordeaux, Lille, Metz, Rennes) observent spécifiquement une multiplication des points de ventes, des « plans »³ et des vendeurs. Sur le site breton, le plus concerné, semble-t-il, avec le site aquitain, les acheteurs potentiels sont désormais sollicités directement dans la rue, à proximité ou même à l'intérieur des bars. L'offre devient parfois très pressante et peut même s'accompagner de dons (Lille) de la part de dealers cherchant à se construire une clientèle. S'agissant des usages, plus qu'un accroissement du nombre des consommateurs, c'est surtout la multiplication des occasions de consommation et la hausse de leur visibilité qui est mise en avant par les sites : dans des espaces où ils y étaient discrets, les usages par voie sniffée se révèlent plus décomplexés, banalisés, opérés à la vue de tous. Les usagers occasionnels qui réservaient la cocaïne à la fête peuvent désormais la consommer lors d'occasions plus courantes, en semaine, à « l'apéro » par exemple.

Le passage d'un usage occasionnel à un usage plus régulier est également manifeste parmi les populations les plus précaires. Même si le phénomène est déjà connu, en particulier chez les patients recevant un traitement de substitution aux opiacés (TSO) [3], les professionnels observent une bascule plus fréquente des opiacés vers la cocaïne, facilitée par le polyusage

1. Ou mineurs étrangers isolés.

2. Usage de substances au service de l'activité sexuelle.

3. Lieu ou personne qui permettent d'accéder au produit.

pré-existant et les pratiques d'injection. À Bordeaux, ce sont par exemple des migrants d'Europe orientale, habituellement consommateurs d'amphétamines (et de Subutex®), qui semblent avoir opté pour la cocaïne.

Ces observations qualitatives se voient renforcées par l'inflexion à la hausse, entre 2015 et 2016, de la part des usagers des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) consommant de la cocaïne (passée de 23,4 % à 25,7 %). Ce constat intervient après au moins huit ans de recul continu (27,0 % en 2007) (données RECAP/OFDT, non publiées).

Cette situation est en premier lieu la résultante d'un processus de reconfiguration de l'offre à l'œuvre depuis plusieurs années. En effet, après une multiplication des modes d'accès, amorcée dans les années 2000 avec le développement des micro-réseaux [4], puis l'entrée dans le trafic des réseaux de cités initialement spécialisés sur le

cannabis, la cocaïne se trouve au centre du mouvement de « modernisation » de l'offre de drogues qui amène les trafiquants à « aller vers » les usagers plutôt que l'inverse [5] dans un marché des drogues de plus en plus concurrentiel. Ainsi, la cocaïne, commandée par téléphone portable, est désormais livrée à domicile ou sur le lieu de la fête avec, en particulier, l'émergence des « cocaïne call centers » à Paris [5] ou encore cédée dans les drives de cités sans qu'il soit besoin de descendre de sa voiture. Les clients font couramment l'objet de relances et de SMS promotionnels. Si ces efforts ont surtout visé les usagers solvables, les vendeurs se sont aussi adaptés aux revenus des plus précaires et des plus jeunes. Ils le font en fractionnant les unités de ventes, au demi-gramme, au quart de gramme, voire au « taquet » (dose unitaire injectable), ou encore au billet de 20 € (voire de 10 €), beaucoup plus faciles à réunir que la somme nécessaire dans le cadre d'une vente au gramme. Ces ajustements ont accru de manière importante la facilité d'accès au produit.

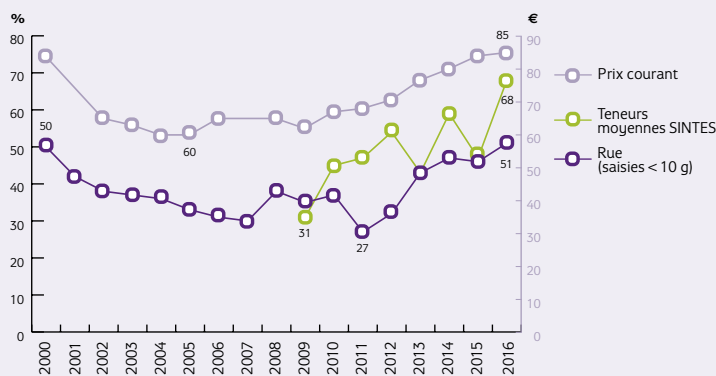
Un produit moins coupé en provenance d'Antilles-Guyane

C'est surtout l'intensification de l'approvisionnement directement par les DOM des Antilles-Guyane [6], qui est à l'origine des évolutions les plus récentes du marché. Les transferts se font au travers d'un flux croissant d'envois postaux en provenance de ces territoires, mais ils sont aussi le fait du développement, particulièrement marqué en 2016, du phénomène des « mules » transportant la cocaïne soit dans leurs bagages, soit *in corpore* (jusqu'à 1 kg). Ces personnes, souvent vulnérables et pas toujours conscientes des risques qu'elles prennent, sont recrutées au Suriname, en Guyane et dans une moindre mesure aux Antilles françaises. Ainsi, les interpellations de passeurs en Guyane ont été multipliées par cinq (de 67 à 356) entre 2011 et 2016. Les services de police estiment ainsi, que, chaque jour, dix personnes passent à travers les dispositifs de contrôle, soit environ 3 500 à 4 000 personnes par an. À raison d'une moyenne de un kilogramme par passeur⁴, la quantité de cocaïne arrivant en métropole via la Guyane pourrait s'élever à près de 4 tonnes, soit 20 % environ du marché français [7]. Ces mules alimentent un certain nombre de réseaux secondaires implantés notamment dans des villes moyennes et concourent à la forte disponibilité du produit sur le territoire français, de même qu'à la hausse de sa pureté moyenne. En effet, cet approvisionnement incluant moins d'intermédiaires et d'opportunités de coupe est à l'origine de l'importation d'une cocaïne très pure et vient en outre renforcer la pression concurrentielle pour faire grimper encore la teneur moyenne du produit circulant (voir encadré ci-contre). Ce trafic demeure extrêmement rentable, puisque 1 kg de cocaïne acheté autour de 3 500 € en Guyane peut être revendu coupé (hypothèse d'une pureté de 50 %) de 120 000 à 150 000 € au détail. L'approvisionnement par la voie du darknet⁵ émergente, permettrait également d'accéder à des produits très purs, mais reste marginale au regard du trafic classique.

Les teneurs en hausse sensible

Les collectes de cocaïne réalisées dans le cadre du dispositif de veille SINTES ont été particulièrement nombreuses en 2016, présentant des teneurs inhabituellement hautes. Parmi les 50 échantillons de cocaïne collectés, pour lesquels une analyse quantitative a été effectuée, près de 6 sur 10 présentaient un taux de pureté supérieur à 70 %, part qui n'avait jamais dépassé 4 sur 10 au cours des années précédentes. Certains échantillons se sont révélés être quasiment purs [8]. Dans un contexte de croissance constante, les analyses des saisies policières montrent également une nouvelle augmentation du taux de pureté moyen de la cocaïne de rue (lots < 10 g) qui passe de 47 % en 2015 à 51 % en 2016 (STUPS®, l'Institut national de la police scientifique).

Figure 1 - Évolution des puretés annuelles moyennes de la cocaïne parmi les saisies et les collectes SINTES et du prix moyen



Source : INPS, SINTES, TREND

On constate également une diminution du nombre de produits de coupe différents présents dans les échantillons, le principal restant le lévamisole, retrouvé dans 74 % des saisies (toutes saisies confondues). En 2016, un échantillon collecté sur vingt ne contenait aucun produit de coupe psychoactif détectable. La baisse du nombre de substances non psychoactives destinées à diluer le produit (comme les sucres) apparaît également marquée depuis le début de la décennie.

Évolution des discours d'usagers

En 2016, les observateurs rapportent aussi un regain des propos des usagers centrés sur la cocaïne et surtout une évolution de leur tonalité. S'ils évoquent l'accessibilité et la multiplication des variétés (écaillés de poisson, HQ⁶, compactes, huileuses...), c'est surtout la qualité du produit circulant qui est discutée. Rompant avec les discours très péjoratifs sur sa faible

4. La dose moyenne transportée en corpore s'élève à 600 g, celle transportée dans les bagages étant plus importante.

5. Le darknet est la part du deepweb dévolue aux activités illicites. Le deepweb est une zone de l'Internet non référencée par les moteurs de recherche classiques.

6. Pour High Quality.

pureté, un certain nombre d'usagers, y compris les plus précaires socialement, soulignent la possibilité croissante d'accéder, sur le marché standard⁷ de la cocaïne, à un produit plus pur qu'habituellement, à tel point que certains seraient amenés à diminuer les doses. La circulation de ces produits très dosés, attestée par les analyses, ne suscite cependant pas uniquement des discours positifs, d'autres usagers soulignant plutôt la circulation d'une cocaïne aux effets non reconnus, ressentis comme inhabituels, n'apportant pas les sensations attendues.

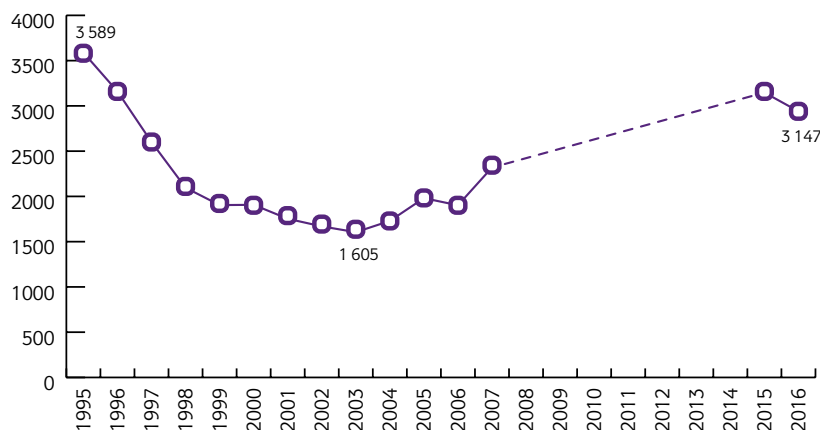
Des signaux sanitaires

Ce phénomène s'accompagne d'une multiplication des signaux sanitaires, singulièrement des recours aux urgences pour des symptômes cardio-vasculaires, neurologiques ou encore psychiatriques. Les signalements d'intoxications à la cocaïne reçus par le réseau d'addictovigilance Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance/addictovigilance (CEIP-A), multipliés par deux entre 2015 et 2016, ont amené l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) à communiquer auprès des professionnels de santé afin de les sensibiliser à la possible survenue de ces cas [9]. Les risques sont en particulier aggravés par l'association quasi systématique à l'alcool⁸. Si certains sites signalent un accroissement, qui reste très progressif, des demandes de prise en charge pour usage de cocaïne, la prise de conscience du caractère problématique de la consommation demeure souvent tardive et celui-ci peu évoqué spontanément, même à l'occasion d'un incident aigü.

Dynamique de l'offre d'héroïne

La vigueur du marché de l'héroïne en France est fortement déterminée par la proximité des Pays-Bas et de la Belgique, qui sont en Europe occidentale deux grands pays de stockage de l'héroïne en provenance de la route des Balkans. Il est de ce fait fortement régionalisé avec une large disponibilité du produit dans le nord-nord-est de la France et une moindre présence dans le sud. Il semble que, cette année, la configuration du trafic soit en train d'évoluer, un certain nombre de signaux attestant d'une implantation de l'offre dans le sud-ouest et le sud-est du pays. Ainsi, le site de Toulouse fait état de l'apparition d'un point de vente d'héroïne dans le quartier du Mirail, tandis que plusieurs acteurs du champ sanitaire évoquent « un produit qui refait surface » [10]. En outre, à Bordeaux, certains professionnels de la réduction des risques et des dommages (RdRD) craignent un retour du produit dans les consommations d'usagers précaires. Celui-ci serait à rapprocher du recul du détournement de Skenan[®] consécutif aux pressions de l'Assurance-maladie sur les prescrip-

Figure 2 - Évolution du nombre de saisies d'héroïne inférieures à 5 g



Note : Les données ont été indisponibles de 2009 à 2015.

Source : OCRTIS

teurs dans un contexte où le Subutex[®] tend également à être moins présent sur le marché parallèle. À Marseille, le site signale pour sa part la visibilité plus grande de la revente d'héroïne dans certaines cités des quartiers nord. Toutefois, les mutations les plus spectaculaires en termes d'offre d'héroïne proviennent de la région lyonnaise avec l'émergence depuis trois à quatre ans de nouveaux acteurs, les filières albanophones. Ainsi, selon le site de Lyon, près de 90 % de l'héroïne distribuée dans la région serait distribuée par ces réseaux présents dans la revente de rue dans un grand nombre de villes telles que Annemasse, Annecy, Villeurbanne, etc. Alors que le marché des opiacés destinés aux précaires est encore largement dominé par le Subutex[®] et le Skenan[®], l'héroïne s'adresse à une clientèle de personnes plus insérées, le produit étant vendu une centaine d'euros par dose de 5 g [11].

Ces constats émergents du dispositif TREND sont confirmés par l'OCRTIS (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants), qui fait état « d'un regain de l'offre dans le Sud et le Sud-Est (Aquitaine, Rhône-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, mais aussi Corèze) » [12]. Ces tendances s'inscrivent dans un contexte général où les saisies sont en très forte hausse (1 080 kg) par rapport au point bas de 2013 (570 kg). Par ailleurs, le nombre de saisies inférieures à 5 g, indicateur de la vigueur du trafic de proximité, atteint un niveau très élevé au regard des vingt dernières années (figure 2), surtout si l'on considère que ces données, de nouveau disponibles, n'intègrent pas, contrairement à celles précédant 2008, les saisies réalisées par la gendarmerie⁹.

Le suivi des cycles de diffusion de l'héroïne s'avère crucial dans la mesure où ces derniers semblent généralement s'accompagner du recrutement de nouveaux usagers d'opiacés, mais également d'une recrudescence de surdoses.

Usages de drogues des mineurs non accompagnés à la rue

L'arrivée en France de mineurs étrangers isolés a été notée au cours des dernières années mais c'est en 2016 et 2017 qu'on a vu se développer l'installation dans l'espace public de groupes d'enfants parfois très jeunes (dès 9 ans) ou d'adolescents, désaffiliés, sans abri. Tous partagent l'expérience d'un long parcours d'errance et d'une vie à la rue ayant démarré dans leur pays d'origine, le plus souvent au Maroc ou en Algérie. Depuis 2015, le site rennais évoquait la présence en centre-ville, ostensible et relativement menaçante, de ces mineurs (ou jeunes majeurs se disant mineurs), fortement ancrés dans la délinquance et notamment dans le deal.

« Les gamins, ils peuvent avoir 13 ans. Ils n'ont rien à perdre, ceux qui se font arrêter, quand ils vont en prison, leur ambassade d'origine ne les connaît pas, ils ont des papiers scannés qui n'ont aucune valeur. Ils sont à moitié apatrides sans rien, ils étaient déjà sans logement chez eux, déjà des enfants des rues, ils n'ont rien à perdre. La prison c'est peut-être le seul lieu où ils peuvent se poser un peu (...) ils sont dans la survie. Pas dans la projection, uniquement dans l'immédiateté, juste dans le moment » (professionnels RdRD, Rennes).

En 2016, le site parisien rapporte l'occupation, par ailleurs médiatisée, de certaines zones du nord de la capitale par des publics très jeunes, connaissant des conditions de vie d'une précarité absolue. Exposés aux violences de la rue (prostitution, agressions

7. Par opposition à un marché bien plus étroit où transite une cocaïne habituellement plus pure mais accessible seulement aux personnes les plus aisées et intégrées dans les bons réseaux de connaissances.

8. Ce mélange conduit à la formation de cocaéthylène, toxique aux plans cardio-vasculaire, neuronal et hépatique.

9. La gendarmerie ayant réalisé 34 % des saisies globales d'héroïne en 2016, le niveau probable des saisies inférieures à 5 g peut être évalué à plus de 4 000 par extrapolation. Soit le total le plus élevé depuis 1995, l'année qui a marqué, avant l'introduction des TSO, un pic dans l'épidémie d'héroïne des années 1980.

sexuelles, exploitation...), ils peuvent être eux-mêmes menaçants et connaissent un état de santé extrêmement dégradé sur tous les plans. Aux dires des intervenants qui tentent d'entrer en contact avec ces mineurs, ces derniers souffrent d'un fort sentiment de rejet et de pathologies psychiques, notamment dépressives. Ils ne percevaient le plus souvent les rapports humains qu'à l'aune des échanges monétaires et fuient toutes formes d'accompagnement par les structures, ne recherchant que la réponse à leurs besoins primaires. Ils restent, par ailleurs, assez mobiles transitant au sein des villes et de l'une à l'autre. Certains se présentent en groupe, d'autres seraient au contraire très isolés.

Les consommations de substances psychotropes en groupe apparaissent très visibles et les plus jeunes auraient des conduites d'abus davantage marquées. Il s'agit en particulier d'usages de colle néoprène ou de solvants équivalents, inhalés « la tête dans le sac », toute la journée, jusqu'à rupture complète du stock. L'alcool et le cannabis sont également extrêmement présents. Les plus âgés pourraient accéder en outre à des benzodiazépines médicamenteuses¹⁰. Les effets de ces consommations (désorientation, agressivité...) limitent une communication déjà très difficile. Les produits sont financés par des actes délictueux (vols à l'arraché, agressions, deal...) et probablement, à Paris du moins, par la prostitution.

■ Des évolutions toujours en cours

Des pratiques de chemsex qui continuent à s'intensifier

Dans la continuité de la tendance décrite ces dernières années [5, 13], tous les sites (hormis Lille et Metz) mentionnent une visibilité encore accrue d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) rencontrant des difficultés à l'issue de sex parties accompagnées d'un polyusage de substances stimulantes et désinhibantes (cocaïne, MDMA/ecstasy, GHB, cathinones) ou encore à la recherche de matériel et de conseils sur la pratique de l'injection. Bien que tabou et fortement rejeté dans l'ensemble, le slam¹¹ a gagné en notoriété et semble s'être banalisé dans certains cercles. Les professionnels des CAARUD rapportent une augmentation des passages, souvent en dehors des heures d'accueil, de personnes ne faisant pas partie du public habituellement reçu et venant chercher de très grandes quantités de seringues. Les sites notent également une recrudescence de personnes HSH vues dans les services de maladies infectieuses (répétition d'endocardites, réinfection par le VHC, demandes de trithérapies consécutives à un accident d'exposition au sang), par les équipes de liaison et de soin en addictologie pour des incidents soma-

tiques et/ou psychiatriques aigus ou encore sollicitant les acteurs de santé communautaire.

Des observateurs à Lyon et à Paris décrivent le développement de fêtes privées mêlant consommation de substances et rapports sexuels, mais aussi des pratiques de chemsex en établissement. À Rennes, elles semblent au contraire réservées à des soirées privées accueillant un nombre limité de participants, des sex parties de plus grande envergure se déroulant à l'occasion de week-ends organisés en dehors de la Bretagne, en appartements de location.

Dans l'ensemble des établissements festifs fréquentés par les gays, les usages de produits sont décrits comme très présents quoique discrets. Seuls les lieux d'after¹² et les sexclubs qui réunissent un public spécifiquement gay abritent des consommations plus spécifiques (cathinones et GHB/GBL) qui s'ajoutent à celles observées habituellement en club généraliste ou gay friendly (cocaïne, ecstasy/MDMA, poppers). Les observateurs lyonnais indiquent que des seringues, signalant des pratiques de slam, sont occasionnellement retrouvées dans les établissements autorisant les activités sexuelles sur place et recevant exclusivement des personnes gay.

Des usagers désocialisés de plus en plus difficiles à atteindre

La grande vulnérabilité des publics d'usagers présents dans l'espace urbain fait l'objet de constats renouvelés d'année en année, issus de observations ethnographiques et des témoignages d'intervenants mobilisés auprès de ces populations¹³. La part des usagers fréquentant les CAARUD, les jeunes en particulier, qui affichent des niveaux de précarité sociale très importants demeure élevée [14]. De plus, des situations de grande vulnérabilité sont signalées par les observateurs ethnographiques s'agissant de publics usagers non vus par les structures. Outre la faiblesse des ressources et les difficultés d'accès à l'emploi et aux droits sociaux de ces usagers, le caractère alarmant d'états de santé très dégradés est rapporté sur l'ensemble du territoire, incluant des pathologies lourdes aussi bien au plan somatique que psychiatrique. Les CAARUD lyonnais notent en 2016 un grand nombre de décès d'usagers consécutifs à leurs conditions de vie et aux retards dans la prise en charge de pathologies (septicémie, cancer généralisé, staphylococcies), dont les douleurs ont été masquées par un usage de produits à visée antalgique. Par ailleurs, la crise de l'hébergement d'urgence est à l'origine, comme l'année précédente, d'une « concurrence des misères » au sein de laquelle les usagers de drogues sans-abri, a fortiori accompagnés de chiens,

ne sont pas prioritaires pour l'obtention d'un logement [10].

Les observateurs rennais font également le constat du « lâcher-prise » de la part de certains usagers sans-abri qui ne se déplacent plus vers les structures. Sans être inédit, cet aspect semble concerner davantage d'individus. Plus généralement, les usagers fortement précaires sont peu mobilisables sur la RdRD quand leurs besoins primaires ne sont pas couverts. De plus, la dispersion d'une part d'entre eux réunis en petits groupes à la périphérie urbaine ou à la campagne les rend plus difficiles d'accès pour les équipes de RdRD.

Une mixité accrue des profils et des consommations des jeunes précaires

Concernant les jeunes en situation de précarité, les observateurs signalent un rapprochement accentué entre un public nomade, consommateur des produits emblématiques de la scène festive alternative, qui flirtent temporairement avec l'errance urbaine – pour l'été en particulier – et des jeunes plus durablement installés dans la précarité à l'intérieur ou la périphérie des villes. Les sites de Rennes et Bordeaux, en particulier, soulignent qu'une fraction des routards saisonniers semble-t-il plus importante qu'auparavant (dont de très jeunes, autour de 20 ans) paraît basculer, épousant durablement le mode de vie des seconds, organisés en squats ou isolés à la rue.

« Des jeunes de passage qui s'enkystent à Bordeaux... très jeunes, des moins de 25 ans qui habituellement sont des saisonniers et qui là sont restés. Ils sont toujours là. Ils sont en squat, c'est une population extrêmement précaire, beaucoup n'ont pas de droits sociaux ou juste, en tous cas pas de revenus [...] Ça c'est vraiment nouveau, avant y'en avait très peu et là vraiment il y a une population importante » [Bordeaux].

Parallèlement, plusieurs sites signalent le regroupement dans ces zones de précarité d'une part d'un nouveau public affilié à des mouvements anti-autoritaires, installés en squats et peu ou pas usagers de drogues en dehors de l'alcool et du cannabis, et des polyusagers sans-abri mieux connus des CAARUD d'autre part. Les sites de Marseille et Lyon notent particulièrement l'ancrage de nouvelles formes de solidarité parmi certains de ces jeunes précaires, à travers la transmission aux plus fragiles de stratégies de survie par ceux disposant de certaines capacités d'autogestion de la précarité. Les usages de produits semblent de nature récréative

10. Le Rivrottil, qui n'est plus prescrit en France, a été cité sans que ce fait ait pu être vérifié.

11. Désigne la consommation de produits par voie intraveineuse dans le cadre de relations sexuelles.

12. Soirée ou fête qui prolonge une première sortie.

13. Données qualitatives ASA-CAARUD (non publiées).

et conviviale pour les jeunes qui ont développé collectivement une capacité de résistance à leurs conditions de vie, transformant leur situation en un mode de vie alternatif proche du registre communautaire. Hors de ces réseaux de sociabilité, les consommations visent à faire face aux difficultés de la survie au jour le jour. Cependant, le rapprochement entre ces divers profils de jeunes précaires s'accompagne d'un transfert potentiellement accru des habitudes de consommation.

Trafics : une banalisation de la violence

Les phénomènes de violence autour des trafics de drogues signalés par un certain nombre de sites en 2015 se sont accentués en 2016-2017. Les mutations de l'offre, que connaît la France depuis quelques années, semblent constituer un facteur aggravant. Ainsi la violence ne semble-t-elle plus l'apanage du trafic très organisé de « cités ». La multiplication des réseaux secondaires, implantés dans les villes moyennes ou dans les zones périurbaines et rurales, paraît provoquer une concurrence accrue génératrice de violences. En atteste l'augmentation des affaires de stupéfiants où les saisies de drogues s'accompagnent de confiscations d'armes à feu (Bordeaux, Marseille, Rennes), lesquelles sont destinées à protéger les propriétaires des agressions (vol en particulier) de la part d'autres petites bandes. La multiplication sur le territoire des unités de production d'herbe de cannabis, en indoor comme en outdoor, animées par des réseaux peu structurés, constitue un facteur qui favorise cette tendance. Ainsi, les affaires de cambriolages marqués par des vols de matériels, de plants et d'herbe inciteraient les cultivateurs à s'armer, soit pour l'autodéfense, soit dans le cadre de raids visant à récupérer du matériel ou des produits subtilisés ou à exercer des représailles punitives.

Le constat est partagé avec l'autorité judiciaire.

« On est sûr de la "crapulocratie", de la voyoucratie de stup [...] la délinquance induite par le stupéfiant est non négligeable, elle augmente en gravité et en conséquences, tout ce qui est vol, cambriolage, vol avec violence sur une population qui peut être considérée comme vulnérable, soit des personnes âgées, des mineurs et puis tout ce qui est criminel, règlements de comptes, les enlèvements, séquestration, des violences avec actes de torture, c'est un corollaire » (Groupe focal application de la loi, 2016, Rennes).

Parallèlement, sur le terrain plus familier des gros trafics de cités, les violences sont en augmentation en 2016 (Lille, Marseille, Toulouse). Dans le département des Bouches-du-Rhône, les règlements de comptes en lien avec le trafic de stupéfiants ont atteint leur plus haut niveau depuis trente ans¹⁴. Cette recrudescence s'expliquerait par des guerres visant à l'appropriation de territoires laissés vacants à la

La précarité jusque dans le trafic de cité

En lien avec la paupérisation de certains quartiers des grandes métropoles, la main-d'œuvre subalterne destinée à intégrer des points de vente afin d'y occuper les postes les moins qualifiés (guetteurs, rabatteurs, etc.) est nombreuse. L'offre de travail, en provenance surtout de personnes très jeunes, voire mineures, est telle que plusieurs sites TREND font état d'un véritable marché de l'emploi, flexible, recrutant des intérimaires à la journée, se développant dans les zones de trafic les plus actives. Ainsi, le site de Rennes évoque la plus grande visibilité du phénomène des dealers « Kleenex », désignant les personnes recrutées à la journée ou à la semaine. Le phénomène existe aussi à Marseille avec des séances d'embauche le matin : « Les candidats du jour sont alignés, le chef de réseau leur dit, "toi je te prends, toi non" » (Marseille). Le turnover dans les strates les plus basses des réseaux ne semble pas constituer un problème, au contraire même, puisque les « petites mains », souvent étrangères aux quartiers, n'ont guère le temps de se familiariser réellement avec le fonctionnement, ce qui réduit les risques de dénonciation au moment des interpellations policières. Le site de Toulouse rapporte aussi le phénomène en soulignant la dimension du recrutement de personnes sans papiers ou arrivées très récemment.

Le basculement du marché de la MDMA

En 2016, et dans le droit fil des deux années précédentes, la présence croissante des comprimés d'ecstasy se poursuit dans l'ensemble du milieu festif (clubs, discothèques, free parties). Cette galénique suscite un véritable engouement chez les jeunes, attirés par des comprimés plus volumineux et colorés, plus riches en principe actif, ornés de logos – plus d'une centaine est recensée. Ces derniers relèvent du monde du sport (FC Barcelone), des séries (Transformers), d'Internet (Twitter), du luxe (Rolex, Porsche, Armani), voire de la politique (Anonymus), etc. Redevenu largement « tendance », le comprimé suscite l'émergence de collectionneurs et provoque le retour au produit de quadragénaires, qui l'ont connu au début de la vague techno à la fin des années 1990. En outre, malgré des dosages moyens très élevés, le comprimé possède aux yeux des usagers une dimension rassurante, contrairement aux parachutes¹⁵ de MDMA, du fait de sa sécabilité qui permet de fractionner les dosages. En 2016, les problèmes sanitaires graves rapportés par le dispositif TREND semblent rares au regard de l'ampleur du phénomène. En 2015, cependant, le dispositif DRAMES (Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances) de l'ANSM et des CEIP-A décomptait 27 décès¹⁶ dans lesquels la MDMA (sous forme ecstasy ou cristal) était impliquée. Si le cristal de MDMA reste un produit recherché, il semble que sur certains sites l'on assiste à un net mouvement de bascule du marché en direction du comprimé.

suite de démantèlements de réseaux. Si à Marseille 27 morts ont été recensés en 2016, la violence homicide affecte désormais d'autres villes, telles que Toulouse où, entre 2016 et 2017, trois personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées dans le quartier du Mirail lors de règlements de comptes. Il en va de même au sud de Lille où la forte implantation des trafics d'héroïne est à l'origine d'une montée de la rivalité entre les bandes de trafiquants, en particulier pour le contrôle de points de ventes situés directement à l'échelle de la rue, sur fond de circulation d'armes.

Un marché de l'herbe de cannabis toujours plus large

Le marché de l'herbe de cannabis ne cesse de gagner du terrain. Sur certains sites (Bordeaux, Lille, Metz, Toulouse),

l'offre tend à supplanter celle de résine. Les deux grandes sources de l'herbe consommée en France sont l'importation, en provenance des Pays-Bas, de Belgique et d'Espagne (producteurs importants en Europe) et la production intérieure, rapportée sur la plupart des sites. De plus en plus nombreuses, les cultures indoor et outdoor vont de plantations industrielles, comme dans le nord du pays (de 1 000 à 4 000 pieds), à la tête desquelles on retrouve le crime organisé (« cités », réseaux asiatiques, etc.)¹⁷, à des planta-

14. Époque qui voyait, à la suite de la mort de Tany Zampa en 1984, le milieu marseillais (Corses, Siciliens) engagé dans une guerre pour l'hégémonie.

15. Mode d'ingestion qui consiste à avaler le produit, poudre ou cristal, enrobé dans une feuille de papier à cigarette.

16. Sur 343 décès rapportés au dispositif en 2015 majoritairement liés à des substances opioïdes.

tions plus modestes (100-200 pieds), portées notamment par une génération de cultivateurs plutôt jeunes, très au fait des techniques et de plus en plus « professionnalisés » (Rennes). Cette situation nourrit une offre importante qui tend à se structurer. Le site de Toulouse évoque par exemple la naissance de coopératives de producteurs, des sortes de « cannabis social clubs », à l'instar de ceux qui existent dans la Catalogne voisine, mais illégaux, qui revendent leur production à des personnes chargées de l'écouler. Les ventes peuvent aussi être directes, du producteur aux consommateurs, comme le constate le site de Metz au sein de l'espace festif alternatif techno ou encore celui de Marseille. À Paris, une microentreprise de vente d'herbe créée par de jeunes salariés, livreurs à domicile, a été démantelée.

Ces différents constats sont corroborés par l'OCRITIS, qui évoque en 2016 une forte disponibilité de l'herbe dans plus de 9 départements de métropole sur dix [12]. En outre, les quantités saisies par la police, les douanes et la gendarmerie atteignent un niveau sans précédent de 18 tonnes, tandis que celles de plants (126 400) demeurent à des niveaux historiquement élevés. Cette situation générale pourrait accélérer la mutation de l'offre de résine vers un marché de niches, proposant des produits de plus en plus diversifiés et de plus en plus forts en THC, comme le suggère le taux moyen observé par l'Institut national de la police scientifique (INPS) qui atteint en 2016 le nouveau record de 23 %, contre 6,5 % en 2000 et 11,1 % en 2010 [15]. Les sites témoignent d'une sorte de « standardisation par le haut » de la qualité du cannabis attendue par les usagers (Lille) [16,17].

Ainsi, l'offre de cité tend à s'adapter en diversifiant les produits proposés et en intégrant de plus en plus l'herbe à la palette de l'offre. Le site de Marseille fait par exemple état d'une alimentation des quartiers nord à partir de plantations installées dans l'arrière-pays.

Nouveaux produits de synthèse (NPS) : une implantation très progressive

Les observations récentes, issues de la veille sur les forums en ligne, confirment une relative pérennité de la gamme des molécules de synthèse en circulation, en particulier celles de type stimulants et psychédéliques. La période 2016-2017 voit une progression des audiences sur les forums d'usagers, témoignant d'une curiosité croissante, sans qu'il soit possible de l'assimiler à une hausse des consommations. Cet intérêt se porte d'abord sur des NPS phares poursuivant leur enracinement dans le marché des drogues, comme la 3-MMC, cathinone pour laquelle le nombre moyen de vues quotidiennes double entre avril et juillet

2017. Mais l'augmentation concerne aussi des molécules connues de longue date, pas forcément perçues comme des NPS par les usagers, telles que le DOC, le 2C-B ou le DMT, auxquelles le phénomène NPS offre un nouveau tremplin et des produits aux noms approchant (DOB, 5-MeO-DALT) qui en « profitent ». Ces tendances sont confirmées par les sites TREND qui mentionnent prioritairement ces dernières molécules.

Les consommations volontaires de NPS semblent toujours relativement circonscrites à des cercles peu visibles par les dispositifs d'observation classiques (e-psychnautes) ou aux adeptes du chemsex [5, 18]. Néanmoins, les sites TREND décrivent une moindre réserve de publics jusque-là rétifs à l'usage de ces substances ou ignorant les moyens d'y accéder. Les usagers entretiennent avec ces produits une relation ambiguë fondée sur la curiosité mais également sur une crainte liée à la diffusion d'informations sur les complications sanitaires, en particulier psychiatriques, qu'elles peuvent provoquer.

Les sites de Marseille, Bordeaux et Lyon font état d'expérimentations de cannabinoïdes de synthèse obtenus sur des sites de vente en ligne par des lycéens entre 15 et 17 ans, mais aussi par des adultes généralement grands consommateurs de cannabis, suivis en CSAPA. Des conséquences dommageables, ayant parfois donné lieu à une hospitalisation, renforcent pour ces publics l'image de produits dangereux.

« On a aussi des fumeurs de cannabis de synthèse. Ils font l'achat sur Internet de Spice. Par périodes, rarement régulier, c'est un peu pour la défonce, récréatif. En général ils ne s'en remettent pas facilement. Ils ont des effets psychotiques, parano, hallucinations, d'une durée plus longue. Le profil de patient c'est 35 ans, isolés, pas marginaux. Les consommations sont solitaires, intimistes » (Infirmier CSAPA, Marseille 2016).

Sur les forums, l'intérêt particulier pour l'inhalation de cannabinoïdes de synthèse conditionnés sous forme d'« e-liquide »¹⁸, qui avait déjà été signalé, s'intensifie depuis août 2017. Cette fois, il ne concerne plus seulement le 5F-AKB-48, mis en vente sous le nom commercial Buddha Blue, mais d'une manière générale toutes les conversations en lien avec cette forme et les cannabinoïdes de synthèse.

Parmi les publics en situation de précarité rencontrés en espaces urbains et dont une partie fréquente les CAARUD, jusqu'ici seul le site bordelais observait un usage notable de NPS. Désormais, les sites de Rennes, Marseille et Paris voient émerger des usagers qui semblent franchir le pas ou témoignent d'une meilleure

connaissance de ces produits. L'expérimentation de NPS par ces publics récemment identifiée sur ces sites ou bien l'usage plus régulier (en particulier en injection) par des jeunes en errance rencontrés à Bordeaux répond à une logique d'habitude, les consommations étant dictées par la présence ou l'absence des molécules sur le marché. De plus, la multiplicité des substances, leurs noms complexes à mémoriser, l'accès via Internet, continuent de représenter pour ces publics des obstacles à la recherche active de ces produits (Lille, Lyon). À l'opposé, pour les usagers de NPS ponctuellement rencontrés dans les espaces festifs alternatifs urbains (Lyon, Bordeaux, Rennes), l'achat en ligne est perçu comme un gage de qualité du produit, qui peut être une motivation pour consommer.

L'ensemble de ces signaux témoigne d'une diversification possible des profils des usagers de NPS qui devra être surveillée. Toutefois, hormis dans des cercles encore très restreints de consommateurs avertis, les NPS, quand ils sont connus, suscitent toujours peu d'engouement, notamment compte tenu d'effets jugés trop puissants, à l'origine d'expériences désagréables ou anxiogènes.

■ Quelques points à signaler

La visibilité croissante des problèmes sanitaires liés au cannabis

En 2016, la quasi-totalité des sites relaient le signalement via les réunions des professionnels des CSAPA et des consultations jeunes consommateurs (CJC) (de l'augmentation des problèmes sanitaires consécutifs à des consommations régulières de cannabis. Ceux-ci touchent un public plutôt inséré dans la société (lycéens, étudiants, salariés). Deux types de cas sont mentionnés :

- des personnes dépendantes qui veulent arrêter leur consommation ou ont commencé toutes seules un sevrage, mais n'arrivent pas à le mener à bien du fait d'un certain nombre de troubles (du sommeil notamment) (Lille, Marseille);

- des consommateurs réguliers confrontés à des troubles de santé divers. C'est le cas notamment d'usagers quotidiens accumulant de nombreuses années d'usage qui éprouvent un syndrome « cannabinoïde »¹⁹, lequel est marqué par de violentes douleurs abdominales accompagnées de nausées et de vomissements, ou encore de ceux qui ne

17. Comme à Hem (département du Nord), où 4 000 pieds ont été saisis dans un entrepôt désaffecté. Le réseau bénéficiait des conseils d'un ressortissant néerlandais [12].

18. Il s'agit des liquides utilisés pour la consommation via des cigarettes électroniques.

19. Le syndrome est défini par les symptômes énoncés plus haut, sa physiopathologie restant à ce jour obscure.

Prix en euros des principales substances relevés par le dispositif TREND pour 1g sauf mention contraire

	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Tendance générale
Héroïne	59	42	40	43,4	46,5	42,5	40,4	40	↘ depuis 2013
Cocaïne	84	67	68	70,6	76,6	80	84	85	↗ depuis 2010
Ecstasy (comprimé)	15	7,7	7	10	8,2	9,7	10	10	↗ depuis 2013
MDMA poudre	ND	60	63	56,3	54,7	54,7	54	52,5	↘ depuis 2010
Résine de cannabis	ND	5	5,4	6,9	6,6	7,3	7,2	7	→ depuis 2014
Herbe de cannabis	ND	8	8	9,6	10,4	10,4	10,6	10	↗ depuis 2010
Amphétamines	15	16	15,5	14,3	13,8	15,5	13	15	→ sur le long terme
LSD (buvard)	8,5	10	10	10	9,8	10,3	10	10	→ depuis 2010
Sulfate de morphine (comprimé)	7	8,3	8,5	8,3	8,5	10	10	10	→ depuis 2014
BHD (comprimé)	6	5	4,5	5	4	4	4	4	→ depuis 2013

Source : Baromètre-Prix / TREND-OFDT

parviennent plus à gérer leur consommation malgré des troubles de la mémoire et de la concentration ou un syndrome amotivationnel (Bordeaux, Marseille, Rennes, Toulouse).

Le vapotage de cannabis gagne du terrain

La tendance, identifiée il y a deux ans, au développement de la fabrication artisanale, à partir d'herbe, de cire (wax) et d'huile, continue, mais semble encore relativement marginale. En revanche, un certain nombre de sites (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille) évoquent la plus grande visibilité de consommation de cannabis en vaporisateur²⁰ ou en e-cigarette.

Fentanyl et dérivés, la France peu concernée

En France, peu de signalements impliquent le fentanyl, médicament antalgique opioïde, ou ses dérivés achetés sur Internet, dont l'ensemble forme les « fentanylloïdes ». De janvier 2012 à mai 2017, 16 intoxications par des fentanylloïdes, dont deux overdoses mortelles (ocfentanyl) ont été enregistrées par le réseau des CEIP-A. Seulement 8 de ces cas impliquaient le fentanyl [19]. Si des signaux ponctuels de détournement de celui-ci par des usagers de drogues, en particulier sous forme de patches, sont rapportés par le dispositif TREND, la présence d'autres fentanylloïdes n'est pas particulièrement observée et seulement 5 collectes de ces produits (4 de furanylfentanyl et 1 de métafluorofentanyl) ont été réalisées dans le cadre du dispositif de veille SINTES en 2016. Enfin, en dépit d'une légère hausse, en 2016, des saisies d'opioïdes de synthèse (incluant des fentanylloïdes mais aussi d'autres molécules) sur des personnes, celles-ci ne représentent que 1 % du total des saisies de NPS par les services

des douanes, de police et de gendarmerie.

D'autres pays européens sont bien plus concernés, comme le souligne le récent rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) [20], même si la situation européenne reste très peu comparable à celle de l'Amérique du Nord en termes de niveau de consommation et de conséquences. Le faible usage du fentanyl dans le cadre d'une consommation de drogue résulte à la fois d'une prescription très raisonnée de ces antidouleurs par les praticiens ainsi que d'un accès assez important des usagers de drogues aux TSO. De plus, leur puissance et le nombre élevé de cas d'intoxications dans lesquels ils sont impliqués hors de nos frontières ont marqué les fentanylloïdes d'une mauvaise réputation en France.

Demande accrue de kits base

Une grande part des CAARUD français signale une augmentation majeure des demandes de kits base ou de pipes à crack auxquelles ils ne peuvent souvent pas répondre. Ce phénomène a démarré avec la mise à disposition de ces outils dans les années 2000, attirant en particulier des publics jusque-là non connus des structures, non désocialisés et souvent uniquement intéressés par l'approvisionnement en matériel pour fumer. Ces observations sont cohérentes avec l'accroissement continu des consommations de cocaïne basée²¹, notamment visibles parmi les usagers des CAARUD puisque 32 % d'entre eux étaient concernés en 2015 vs 26 % en 2012. Cependant, l'utilisation des kits base est rapportée pour d'autres produits tels que le cannabis et pourrait ne pas être uniquement liée à la consommation de crack ou de free base. La situation francilienne sera détaillée dans une publication spécifique.

Conclusion

Même si les usages et les marchés des drogues ont connu depuis le début des années 2000 de notables transformations, ce sont toujours des phénomènes déjà installés qui apparaissent particulièrement préoccupants. En particulier, contrairement à ce que le début de la décennie pouvait laisser prévoir, les NPS n'ont, à ce jour, pas révolutionné le champ des drogues en France métropolitaine. L'usage de certains de ces produits s'installe toutefois dans la durée, avec notamment l'accroissement radical des prises de risques lorsqu'il s'agit des pratiques de chemsex.

La période 2016-2017 est surtout marquée par des usages de produits « traditionnels » et des problématiques relancées par des facteurs contextuels toujours difficiles à maîtriser, qu'il s'agisse de la rentabilité des trafics ou de la crise socio-économique. Ainsi, la part croissante du marché de l'herbe de cannabis ; la diffusion intensifiée de la cocaïne ; les évolutions du marché de l'héroïne ; ou encore le regain de popularité du comprimé d'ecstasy chez les jeunes, de même que la fragilité des conditions de vie des sans-abri, s'inscrivent dans une certaine forme de continuité par rapport aux années précédentes. La permanence de certaines observations ne saurait toutefois être confondue avec une moindre acuité des difficultés qu'ils entraînent tant du point de vue des populations que des conséquences sanitaires et sociales.

20. Le principe de la vaporisation consiste à chauffer le cannabis jusqu'à la température d'ébullition des composés que l'on souhaite inhaler (passage des cannabinoïdes sous forme de vapeur). L'absence de combustion permet d'éviter la formation des nombreux agents cancérigènes.

21. Crack ou free base. Le crack est issu d'un marché de la cocaïne basée alors que le free base est basé artisanalement par les usagers ou leur entourage.

Les composantes du dispositif TREND

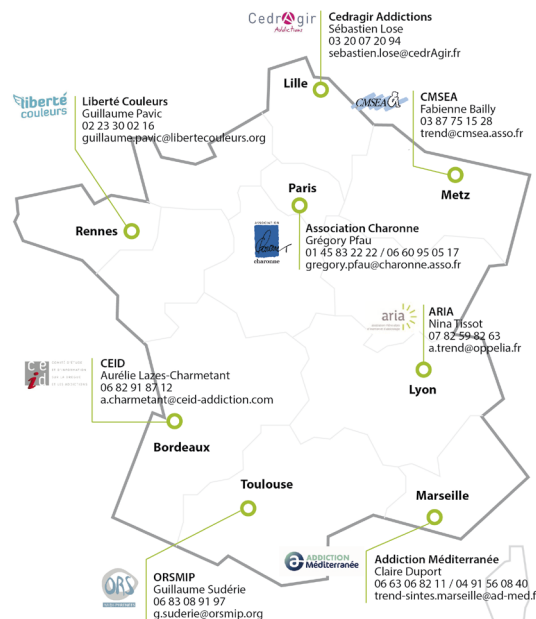
Pour remplir sa mission d'observation, TREND s'appuie en premier lieu sur un réseau de huit coordinations locales (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et Lyon à partir de 2016) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu dans les espaces festif et urbain ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues (CAARUD) ; groupes focaux (« sanitaires », « application de la loi »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ. Dans ce cadre sont également réalisées des investigations thématiques qualitatives ou quantitatives destinées à approfondir un sujet, de même qu'un baromètre des prix de vente de détail des principales substances illicites.

TREND s'appuie également sur :

- SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites ;
- I-TREND (Internet Tools for Research in Europe on new Drugs), dispositif d'observation sur les espaces virtuels et les NPS. Il comporte principalement une veille sur les forums d'usagers et une analyse de l'offre en ligne visant le marché français.
- des enquêtes quantitatives, notamment l'enquête ENa-CAARUD, réalisée auprès des usagers des CAARUD périodiquement depuis 2006 ;
- les éléments qualitatifs mentionnés par les CAARUD dans leurs rapports d'activité ;
- l'utilisation des résultats de systèmes d'information pilotés par les CEIP-A et l'ANSM, de l'OCRTIS et de l'INPS et enfin des autres enquêtes de l'OFDT.

L'espace urbain défini par TREND recouvre essentiellement les structures de réduction des risques (boutiques, programmes d'échange de seringues devenus CAARUD en 2006) et les lieux ouverts (rue, squat, zones de deal). La plupart des personnes rencontrées dans ce cadre sont des usagers problématiques de produits illicites dont les conditions de vie sont fortement marquées par la précarité.

L'espace festif techno désigne les lieux où se déroulent des événements organisés autour de ce courant musical. Il englobe l'espace dit « alternatif » (free parties, teknivals, zones alternatives des festivals, etc.), mais aussi commercial ou conventionnel (clubs, discothèques voire soirées privées) et tend maintenant à couvrir l'espace festif généraliste, suivant par là le mouvement de diffusion-dilution du mouvement techno dans une population plus générale.



références bibliographiques

1. POUSSET M. (Dir.), *Cocaïne, données essentielles*, Saint-Denis, OFDT, 2012, 232 p.
2. BECK F., RICHARD J.-B., GUIGNARD R., LE NÉZET O. et SPILKA S., « Les niveaux d'usage des drogues en France en 2014 », *Tendances*, OFDT, n° 99, 2015, 8 p.
3. BELLO P.-Y., TOUFIK A. et GANDILHON M., *Tendances récentes - Rapport TREND 2000*, Paris, OFDT, 2001, 167 p.
4. GANDILHON M., « Le petit trafic de cocaïne en France », *Tendances*, OFDT, n° 53, 2007, 4 p.
5. CADET-TAÏROU A., GANDILHON M., MARTINEZ M., NÉFAU T. et MILHET M., « Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2015-2016) », *Tendances*, OFDT, n° 115, 2016, 8 p.
6. GANDILHON M. et WEINBERGER D., « Les Antilles françaises et la Guyane : sur les routes du trafic international de cocaïne », *Drogues, enjeux internationaux*, OFDT, n° 9, 2016, 8 p.
7. OCRTIS, « Le trafic de cocaïne en la Guyane et la métropole française », Note DEASRI, n° 33, 2017.
8. NÉFAU T., *Le Point SINTES* n° 3, Saint-Denis, OFDT, 2017, 12 p.
9. ANSM, Augmentation du nombre et de la sévérité des intoxications liées à la consommation de cocaïne - Point d'Information (11/08/2017). <http://ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Augmentation-du-nombre-et-de-la-severite-des-intoxications-liees-a-la-consommation-de-cocaïne-Point-d-Information> [accédé le 29/11/2017].
10. SUDÉRIE G., Phénomènes émergents liés aux drogues. Tendances récentes sur le site de Toulouse en 2016, Toulouse, ORSMIP, 2017.
11. TISSOT N., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2016. Tendances récentes sur le site de Lyon, Lyon, Association ARIA - CAARUD RuptureS, 2017, 69 p.
12. OCRTIS, Les prix des stupéfiants en France. État des lieux 2016, DCPJ / SDLCODF / OCRTIS, 2017, 15 p.
13. MILHET M. et NÉFAU T., Chemsex, slam. Renouvellement des usages de drogues en contextes sexuels parmi les HSH, Saint-Denis, OFDT, Théma TREND, 2017, 32 p.
14. LERMENIER-JEANNET A., CADET-TAÏROU A. et GAUTIER S., « Profils et pratiques des usagers des CAARUD en 2015 », *Tendances*, OFDT, n° 120, 2017, 6 p.
15. INPS (INSTITUT NATIONAL DE POLICE SCIENTIFIQUE), Application STUPS, Bilan 2016 - Synthèse, 2017.
16. LOSE S. et SPIRITEK, Phénomènes émergents liés aux drogues. Tendances récentes sur le site de Lille en 2016, Lille, Cèdre bleu, 2017.
17. PAVIC G., Phénomènes émergents liés aux drogues. Tendances récentes sur le site de Rennes en 2016, Rennes, Liberté Couleurs ; OFDT, 2017, 63 p.
18. CADET-TAÏROU A., « Profils et pratiques des usagers de nouveaux produits de synthèse », *Tendances*, OFDT, n° 108, 2016, 8 p.
19. CEIP-A DE PARIS, « Nouveaux produits de synthèse : zoom sur les fentanylloïdes », *Addictovigilance - Bulletin de l'Association des centres d'addictovigilance*, n° 5, 2017, 2 p.
20. EMCDDA, Rapport européen sur les drogues 2017 : tendances et évolutions, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2017, 93 p.

Remerciements

À Aurélie Lazès-Charmetant, Jean-Michel Delile (Bordeaux) ; Sébastien Lose, Spiritek (Lille) ; Étienne Zurbach, Claire Dupont, Emmanuelle Hoareau (Marseille), Fabienne Bailly, Aurélien de Marne, Lionel Diény (Metz) ; Grégory Pfau, Catherine Pequart (Paris), Guillaume Pavic, Yannick Poulain (Rennes), Guillaume Sudérie, Amandine Albisson (Toulouse) et à Nina Tissot et Florent Martel (Lyon).

À Aurélie Lermenier-Jeannet et Christophe Palle pour leur lecture.

Les sites de Metz et Paris ont bénéficié d'une aide financière de la part des ARS Lorraine et Île-de-France pour l'année 2017. Le site de Lyon est financé par l'ARS Rhône-Alpes.

tendances

Directeur de la publication

Julien Morel d'Arleux

Comité de rédaction

Henri Bergeron, Emmanuelle Godeau, Bruno Falissard, Aurélie Mayet, Isabelle Varescon, Frank Zobel

Rédactrice en chef

Julie-Émilie Adès

Infographiste / Frédérique Million

Documentation / Isabelle Michot

Observatoire français des drogues et des toxicomanies

3, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis La Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00
e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr